

Organisme de formation inscrit sous le numéro 11 75 0150975

№ 1.0 - Comment aborder le dossier de travail agricole

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Publics: Experts-comptables, commissaires aux comptes, notaires, experts fonciers, avocats.

Durée: 2 jours - 15 h

Tarif par participant en présentiel :

Le tarif s'élève à 880€ HT par participant (pour les deux jours), soit 1056€ TTC pour les adhérents, adhérents secondaires et filleuls inscrits à l'Uneca.

Ou 1030€ HT par participant, soit 1236€ TTC pour les non adhérents ou filleuls.

Tarif par participant en distanciel:

Sémininaire non disponible en distanciel actuellement

Date:

Du 02/12/2025 au 03/12/2025 - Paris - Uneca - Présentiel

Objectifs:

Vous venez de rentrer des dossiers agricoles ou vous souhaitez investir ce secteur très spécifique ? Cette formation vous est spécialement destinée. Elle développe les connaissances théoriques et pratiques de base, indispensables pour une bonne gestion comptable, fiscale et sociale de ces dossiers. Un guide méthodologique vous sera remis lors de cette formation et vous accompagnera au quotidien pour mener à bien votre mission.

Pré-requis:

Avoir une connaissance générale du secteur agricole, expérience souhaitée en comptabilité BIC ou BA.

PRÉ-INSCRIPTION

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Description

Le secteur agricole, secteur clé de l'économie, présente de très nombreuses spécificités. Ce séminaire permet de faire un point sur celles-ci et de reprendre les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à une bonne gestion comptable, fiscale et sociale du dossier. A cet effet, un guide méthodologique vous sera remis lors de cette formation. Savoir aborder et traiter une mission comptable agricole pour accompagner vos nouveaux clients agriculteurs tel est l'enjeu de cette formation!

Contenu

Introduction: présentation de la formation, du formateur tour de table des objectifs (20 minutes)

Par demi-journée : 1 pause de 20 à 25 minutes (2 pauses au total)

1. RÉGLEMENTAIRE



Organisme de formation inscrit sous le numéro 11 75 0150975

Contrôle des structures

Autorisation d'exploiter (personnes et surfaces concernées)

Installation Jeune Agriculteur

o Conditions d'accès, aides, prêts bonifiés, avantages fiscaux et sociaux

Politique Agricole Commune (PAC)

o DPB, aides couplées, conditionnalité, droits à produire

2. JURIDIQUE

Schéma d'organisation

- L'exploitation individuelle
- Les formes sociétaires

Les modes de faire valoir

- Direct
- Baux
- Conventions de mise à disposition
- Prêts à usage

Les principes du fonds agricole et du bail cessible

3. SOCIAL

Les règles d'affiliation

Le statut des personnes

Assiette et calcul des cotisations

La pluriactivité

Le salarié agricole

4. COMPTABLE ET FISCAL

Régime fiscal et TV

Particularismes comptables et fiscaux

- Les immobilisations
- Les stocks et avances aux cultures
- Le passage au réel : le bilan d'ouverture
- Les primes et subventions
- Les produits accessoires

Les dispositifs d'allègements fiscaux

- Le traitement des plus-values
- Les revenus exceptionnels
- Les allègements fiscaux
- Les crédits d'impôt

Quiz d'évaluation des acquis, correction avec l'animateur, réponses aux questions

Animateur : Formation coanimée depuis 10 ans par Philippe DEGANO (Commissaire aux comptes et Expert-Comptable spécialisé dans le domaine agricole depuis plus de 30 ans au sein du cabinet Exco Fiduciaire du Sud-Ouest) & Claude MASOUNAVE (Consultant agricole au sein du cabinet Exco Fiduciaire du Sud-Ouest depuis 12 ans, son activité le conduit à travailler sur tous les aspects de l'entreprise agricole : économique, fiscal, social, patrimonial, juridique, réglementaire).

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Moyen pédagogique :

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation disposant des matériels pédagogiques et



Organisme de formation inscrit sous le numéro 11 75 0150975

techniques nécessaires au bon déroulement de la formation

Exposé théorique

Echanges d'expériences

Exemple d'établissement d'une liasse fiscale agricole

Document remis

Remise du support de formation projeté et des documents annexes

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

Feuille de présence

Quiz en salle avec remise du corrigé

Questionnaire d'évaluation et de satisfaction de la formation

MODALITÉS

Date de cette version: 13/09/2024

Formation présentielle : Formation en présentiel

Accès handicapé : Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez Céline Dupuid-Moreux à contact@uneca.fr

Nombres de participants limités : Pour le bon déroulement de la formation, le nombre de participants par session est de 22 maximum.

Modalités d'inscription :

Vous pouvez-vous inscrire jusqu'à une semaine avant la date de la formation.

Votre inscription ne sera validée qu'à réception de votre règlement.

Vous recevrez votre convocation par mail au plus tard cinq semaines avant la formation.

Contact

UNECA Mme Céline DUPUID-MOREUX 26 rue de Mogador 75009 Paris contact@uneca.fr

Imprimer

FORMATION PRIVATISÉE INTRA-CABINET

Vous avez la possibilité d'organiser cette formation en intra dans votre cabinet pour 7 280 € HT, soit 8 376 TTC les deux jours.

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas des animateur, sont en sus.

L'organisation est à votre charge (réservations salle, restauration, chambre d'hôtel des animateurs...) Les frais de gestion administrative et pédagogique comprenant la transmission du support PDF seront facturé 25 € HT par participant.



Organisme de formation inscrit sous le numéro 11 75 0150975

*Pour les formations en intra-cabinets, le nombre de participant ne doit pas excéder 22 personnes par

En cas de dépassement il sera appliqué la facturation de 250€ HT par participant supplémentaires dans

la limité de 30 personnes.
Demander un intra
Liste complète des formations
Source URL: http://formation.uneca.fr/comment-aborder-le-dossier-de-travail-agricole-6